

## Le mot du Maire

Chaque année, le premier semestre réserve son lot de satisfactions et de découvertes pour nos administrés avec l'ouverture de nouveaux services ou la finalisation d'investissements mûrement réfléchis et mis en œuvre par la municipalité.

L'année 2016 n'est pas en reste : ouverture de la Quillio'thèque, réception des travaux de la micro-crèche, réalisation du terrain multisports, embellissement des lavoirs, travaux de voirie ....

Depuis quelques années, la stratégie territoriale qui a été élaborée conjointement à la réalisation de notre Plan Local d'Urbanisme se met en œuvre avec un seul et même objectif : « le vivre bien et le vivre ensemble au Quillio ».

Cela se traduit aujourd'hui avec des services et équipements présents pour nos concitoyens : une école, un commerce multi-services, un cabinet infirmier, une bibliothèque, un terrain multisports, une micro-crèche en complément des assistantes maternelles, une maison de retraite rayonnante, un tissu d'entreprises dynamiques permettant de l'emploi, et des associations qui vous permettent de vous adonner à vos passions, et qui animent notre commune.

Et rien de mieux que de pouvoir honorer notre deuxième centenaire comme preuve que l'on vit bien chez nous. En effet, le 16 mai dernier, Joséphine NEVO a soufflé ses cent bougies en présence de sa famille et d'une délégation du conseil municipal.

Comme chaque année à cette période, permettez-moi de souhaiter à celles et ceux qui sont concernés, toutes mes félicitations pour l'obtention de leur diplôme, mais également de souhaiter de bonnes récoltes à nos agriculteurs. C'est donc avec la perspective d'un été riche en émotion que je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

*Bien Amicalement*

Xavier HAMON, Maire



Madame Joséphine NEVO, centenaire depuis le 16 Mai 2016

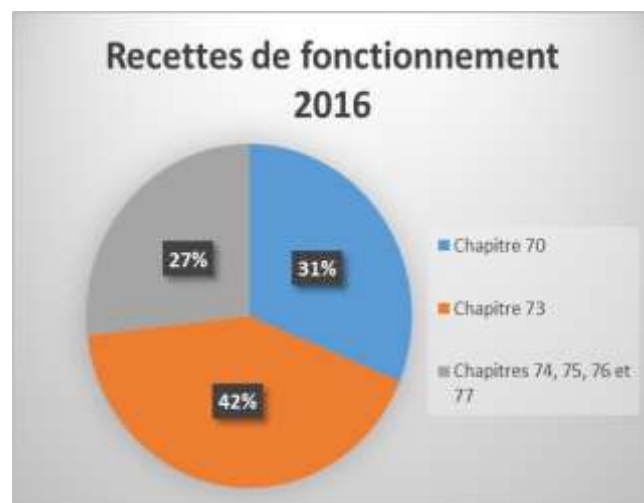
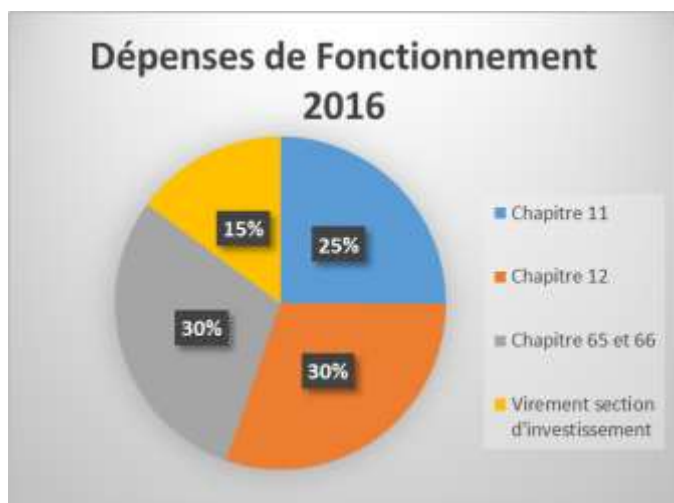
# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Compte Administratif 2015 :

Après délibération, le Conseil Municipal a décidé d'affecter le résultat d'exploitation 2015, soit la somme de 129 855, 52 euros en réserves, à la section d'investissement du Budget Primitif 2016.  
Par ailleurs, le résultat de la section d'investissement pour l'année 2015 est déficitaire de 10 878, 68 € compte tenu de décalages dans le versement des subventions en lien avec les projets en cours.

## Budget Primitif 2016 :

Le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2016, à l'unanimité et s'équilibre en section de fonctionnement à 418 744, 00 €.



Chapitre 11 : charges générales  
Chapitre 12 : charges de personnel  
Les chapitres 65 et 66 comprennent :

- Indemnités des élus : 25 000 €
- Service d'incendie : 11 000 €
- Ecole, cantine et participation au transport scolaire : 20 000 €
- Participation à l'Accueil de Loisir d'Uzel : 2590 €
- Financement des élèves scolarisés à l'extérieur de la commune : 2 500 €
- Subventions aux associations : 7 979,50 €
- Charges financières : 31 000 €

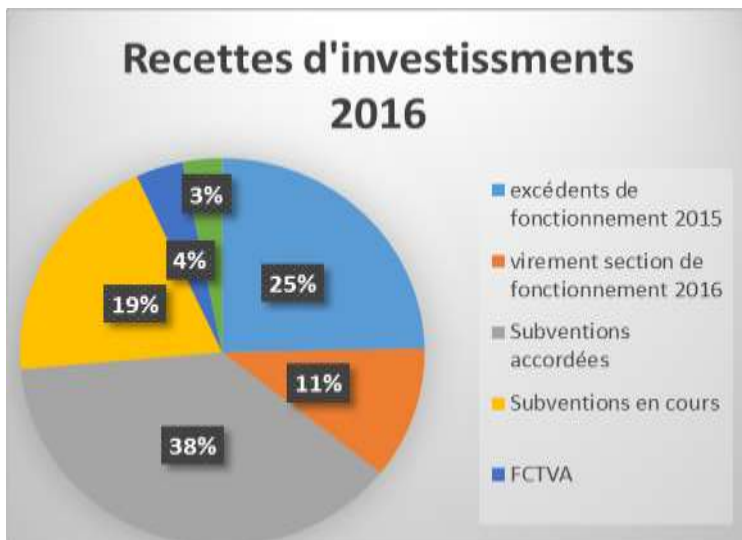
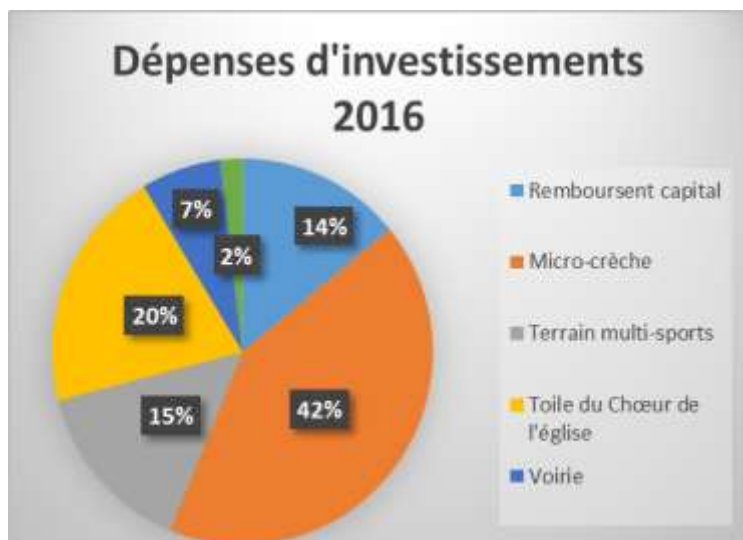
Le Chapitre 73 est composé de :

- contributions directes (taxe habitation, foncière) : 144 119 €,
- Dotation de solidarité CIDERAL : 71 746 €,
- Taxe additionnelle de droit commun : 13 500 €.

Les chapitres 74, 75, 76 et 77 intègrent :

- Dotations état : 96 930 €
- Revenus des immeubles (locations appartements) : 23 000 €
- Location salle des fêtes : 7 000 €

En ce qui concerne la section d'investissement, elle s'équilibre à 547 196.46 €.



## Taux de contributions 2016 :

Pour l'année 2016, le conseil Municipal n'a pas modifié les taux de contributions et ils restent donc fixés ainsi :

- taxe d'habitation : 14.49%
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 20.54%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 56.50%

Le montant des recettes attendues s'élève à 145 046 €.

## Subventions attribuées pour l'année 2016 :

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes pour l'année 2016 : C. C. A. S. : 1500€ - Anciens Combattants Guerre d'Algérie : 200€ - Société Hippique Rurale : 20€ - Croix d'Or : 50€ - Croix Rouge : 50€ - Association Paralysés de France : 50€ - Cyclo Club Uzel : 80€ - A.S.U.M. : 100€ - Association Entretien Site de la Butte Rouge : 30€ - Restos du Cœur : 150€ - Comice Agricole Uzel : 350€ - U.S.O. : 700€ - Club de l'Amitié : 200€ - Comité de Saint Maurice : 200€ - Société de Chasse : 200€ - France ADOT 22 : 50€ - Amicale des Pompiers Uzel : 100€ - Amicale des Pompiers Mur de Bretagne : 100€ - APEL Ecole Notre Dame Saint Anne : 2000 € - Chambre des Métiers et Artisanats : 100 € - CPRB : 838.50 € - Foyer Socio Culturel Mur de Bretagne : 341 € - Association Jeunes Agriculteurs de l'inter-canton Mur-Uzel : 70€ - Autres directions : 500€.

Un montant de **7979.50 €** est inscrit au Budget Primitif 2016.

## Tarifs Communaux 2016 :

Le Conseil Municipal décide d'établir les tarifs communaux de 2016 comme mentionnés ci-dessous :

- Cimetière : Concession en terre (50 ans) : 100 €,  
Columbarium (10 ans) : 250 €,  
Caveautin (10 ans) : 300 €
- Pont Bascule : - Abonnés : 25 € l'abonnement annuel puis 2 € la pesée,  
- Monnayeur : de 0 à 5 tonnes : 2 €, de 5 à 10 tonnes : 3 €, de 10 à 20 tonnes : 4 €, de 20 à 30 tonnes : 5 € et pour plus de 30 tonnes : 7 €.
- Location tables et chaises de l'ancienne salle : 2 € la table et les 4 chaises,
- Salle des Fêtes :

Salles des Fêtes – Espace Cromlec'h	LE QUILLIO			
	Commune.		Hors Commune.	
	Année 2016	Année 2017	Année 2016	Année 2017
Tarifs				
Bal - Bal Mariage - Vin d'Honneur	108 €	110 €	138 €	140 €
Repas privé 1 jour ou Association	162 €	165 €	216 €	220 €
Repas privé 2 jours	216 €	220 €	272 €	277 €
Loto - Concours de cartes	108 €	110 €	138 €	140 €
collation enterrement	54 €	55 €	108 €	110 €
<b>Matériel</b>				
Couvert complet particulier (Lot de 50 couverts)	21 €	21 €	31 €	31 €
Couvert complet asso.	- €	- €	- €	- €
vidéo projecteur (caution 500 €)	31 €	31 €	31 €	31 €
sono (caution 500 €)	31 €	31 €	31 €	31 €
Forfait entretien (si nécessaire)	30€/h	30€/h	30€/h	30€/h
<b>Bris de vaisselle</b>				
Assiette blanche	prix coûtant			
Assiette - verre à pied				
verre ballon - couvert				
flute				
tasse				
caution réservation	500 €		500 €	
caution bal disco	1 000 €		1 000 €	



## Ouverture de la Quillio'thèque :



Le lundi 23 janvier, vous étiez nombreux venus découvrir notre bibliothèque située dans une partie des anciens locaux du CER.

Grâce aux dons de livres et au travail assidu des bénévoles, il vous est possible de venir emprunter un livre parmi les 2000 ouvrages que comprend le fonds documentaire.

La bibliothèque est ouverte un lundi sur deux, les mêmes jours que le Club de l'Amitié de 16 H 30 à 18 H 30 et tous les samedis matin de 10 H à 12 H ( sauf vacances scolaires ).

## Arrivée de Monsieur DANTEC, nouveau directeur de la Maison de Retraite :



Depuis le 22 février dernier, Monsieur Erwan DANTEC a pris en charge la direction de la maison de retraite du Cosquer.

Il succède ainsi à Madame Sylvie GASCHARD qui était en poste depuis neuf ans et qui a été promue à d'autres fonctions près de Pontivy.

Monsieur Erwan DANTEC était auparavant directeur d'un EHPAD.

Nous lui souhaitons la bienvenue au Quillio.

## Réalisation du terrain multisports :

Suite à l'appel d'offres, la municipalité a rencontré quatre fournisseurs afin de pouvoir comparer à la fois le prix, la qualité de la structure, mais surtout l'intégration paysagère.

En effet, nous souhaitons que cet équipement sportif vienne en adéquation avec le patrimoine architectural de notre commune.

C'est la société Agospace qui a été retenue pour la structure, et Bertho TP pour la réalisation de la plateforme.

Le coût total s'élève à 54 841 € HT pour un montant de subventions obtenues de 30 000 €.



## Permis d'Exploration et de Recherche Minière de Merléac : point d'avancement

Depuis novembre 2014, Variscan Mines mène des travaux d'exploration sur le Permis Exclusif de Recherche de Mines (PERM) de Merléac. La société recherche du cuivre, du zinc, du plomb, de l'or, et de l'argent sur une zone de 411 km<sup>2</sup> qui s'étire de Laniscat à Trédaniel. La moitié nord du Quillio est concernée par ce permis.

Les premières études réalisées consistent en une recherche documentaire sur la géologie du secteur et les travaux menés par le BRGM et Peñarroya dans les années 1960-1980. En parallèle de ce travail de bureau, les géologues vont sur le terrain pour observer, décrire, cartographier et échantillonner les différentes roches présentes. Elles sont ensuite envoyées dans un laboratoire spécialisé pour être analysées. Cette prospection marteau se poursuit sur toute la durée du projet.

En juillet 2015, une campagne de géophysique aéroportée s'est déroulée sur une zone d'environ 180 km<sup>2</sup> comprenant le nord de Le Quillio. Grâce à un dispositif suspendu à un hélicoptère, des propriétés physiques du sol et du sous-sol ont été mesurées. Cela permet, après traitement, d'obtenir des images du sous-sol, comme un scanner ou une radiographie. Certaines zones d'intérêt qui présentent la même signature que le gisement de Porteaux-Moines sont ensuite vérifiées sur le terrain par les géologues. Cette géophysique, réalisée en dehors des habitations, ne présente aucun impact négatif sur la population puisque l'intensité du champ magnétique reçu au sol est environ 2 millions de fois inférieure à celle d'un téléphone portable.

Depuis mars 2016, une campagne d'échantillonnage de sols a commencé sur les communes d'Allineuc, de Ploeuic-L'Hermitage et de Gausson. Avec l'accord de l'exploitant et/ou du propriétaire des parcelles concernées, les prélèvements sont effectués à la tarière manuelle à environ 50-60 cm de profondeur. Ils permettront de connaître la répartition naturelle des métaux dans le sol.

Enfin, les premiers sondages de reconnaissance géologique pourraient avoir lieu d'ici l'automne. Après accord du propriétaire des parcelles concernées, chaque sondage fera l'objet d'une déclaration à la préfecture, sous contrôle de la DREAL. Les sondages seront réalisés à l'aide d'une foreuse comparable à celles utilisées pour les forages d'eau ou de géothermie. Des cylindres de roches de quelques centimètres de diamètre, appelés carottes, seront remontés et permettront aux géologues de connaître et de comprendre la nature des roches en profondeur.

## En 2016, embellissons nos villages :



Quelques habitants du Roz et de Guerbourbon se sont donnés rendez vous le lundi 16 Mai autour du lavoir du roz. Ils répondent ainsi à l'appel de la commune, souhaitant impliquer les Quilliotais à la valorisation du patrimoine local.

Ils ont unis leurs compétences et leurs moyens afin de créer une rocaille paysagère qui mettra en valeur ce site de la Route du Lin.

La commune encourage toute initiative de valorisation des villages, calvaires ou lavoirs, et reste à votre écoute. Alors, si vous aussi vous souhaitez participer à l'embellissement de notre commune, n'hésitez pas à nous contacter.



## Les modes d'accueil du jeune enfant sur notre Commune :

A partir du 29 Août prochain, notre commune pourra proposer à ses habitants, mais également aux familles des communes voisines deux modes d'accueil du jeune enfant.

En effet, notre commune compte sur son territoire trois assistantes maternelles agréées en activité, ce qui représente au total 11 places d'accueil.

Il s'agit de :



**Françoise EVANO**

Le Roz

Tel : 02.96.56.34.93

1 agrément de 4 enfants

Actuellement pas de disponibilité

Horaires à la demande des parents



**Magalie GRIMPART**

Le Maraudet

Tel : 02.56.07.94.01

1 agrément de 4 enfants

Actuellement 3 places disponibles

Horaires de 7 Heures à 19 heures



**Elodie TAILLARD**

Le Quilliouzel

Tel : 02.96.56.31.44

1 agrément de 3 enfants

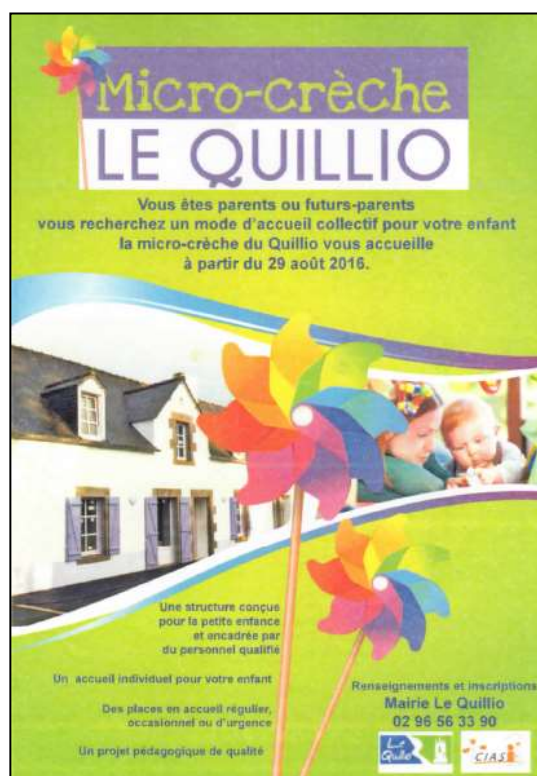
Actuellement 2 places disponibles

Possibilité d'horaires atypiques

En complément de nos assistantes maternelles, le projet de micro-crèche que nous vous évoquons depuis quelques mois a vu ses travaux s'achever et à l'heure où vous lisez ce bulletin municipal, les derniers préparatifs pour permettre un accueil optimum à partir du 29 août vont bon train.

La micro-crèche pourra accueillir des enfants de 3 mois à 6 ans, et ce, avec un maximum de 10 enfants en même temps.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la mairie ou le R.P.A.M. de la CIDERAL.



L'inauguration officielle aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> Octobre à 10 H 30, à laquelle vous serez les bienvenus.

## Commémoration du 8 Mai :



A l'occasion du 71<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la Guerre 1939-1945, les élus, anciens combattants et administrés sont allés se recueillir devant le monument aux morts en hommage aux personnes disparues.

A l'issue de la cérémonie, le vin d'honneur a été servi par le Comité des Fêtes de Saint Maurice qui organisait ce même jour ses traditionnelles festivités.

## Présentation de la troupe « Autre Direction » du Roz :



Après dix ans de théâtre et de musique en itinérance, le Collectif « Autre Direction » a choisi de poser une partie de ses valises sur la commune de Le Quillio.

Avec l'aval de la Mairie, c'est à la Chapelle de Saint Nicodème du Roz que les artistes de l'association ont choisi de s'installer, après avoir investi les lieux, restauré une partie de cette vieille chapelle, et agencé le bois pour recevoir caravanes et chapiteau.

Fin Juillet, le Collectif a décidé d'organiser un petit évènement convivial afin de présenter son projet aux habitants de la commune.

Avec le soutien de la Mairie de Le Quillio, c'est une véritable démarche culturelle que l'association propose, et l'objectif de la compagnie est clair :

- Développer les créations de la Compagnie : poésie, musique et marionnettes sous chapiteau
- Créer un espace pour les bureaux de l'association, un espace de répétition et un atelier de fabrication pour les décors et les objets de spectacles,
- Faire de la chapelle un lieu de création et d'éveil artistique capable d'accueillir des compagnies de théâtre, musique, danse et arts plastiques,
- S'associer et participer aux projets culturels locaux : intervention musicale à St Thélo le 29 juillet 2016, création d'une enseigne pour mieux identifier l'école de Le Quillio, organisation d'un petit festival à la chapelle les 30 et 31 juillet 2016. Dès l'après-midi et jusqu'au soir, la programmation du festival s'adresse à toutes et à tous : spectacles de marionnettes, théâtre, concert de blues, chansons, compositions, musiques festives... buvette et casse-croute sur place... De nombreuses surprises sont en perspective !

Pour cette occasion, l'association « Autre Direction » prendra le temps d'exposer son projet plus largement au public...

En espérant que vous serez nombreux au rendez-vous!

**Le Collectif « Autre Direction »**



## Etat Civil :

### a. Naissances :

- Le 1<sup>er</sup> Mars est né Loan ITAN, fils de Kévin REGEART et de Maëlle ITAN, domiciliés 2 Place de l'Eglise,
- Le 28 Mars est né Alexandre, fils de Yoann et Hosana QUELVEN, domiciliés 6 Lotissement du Maraudet,
- Le 3 Mai est née Léane, fille de Judicaël et Laetitia LE HELLOCO, domiciliés 7 Rue de Promenades,
- Le 6 juin est née Elisa, Fille de Kévin CARREE et d'Adélaïde MICHARD, domiciliés Lot. Butte Morien,

### b. Décès :

- Le 24 janvier : Madame Gisèle LE RALLE épouse LE GALL, domiciliée Le Bois du Roz,
- Le 22 Février : Madame Simone SOHIER veuve LE JACQUES, domiciliée à la Maison de Retraite,
- Le 1<sup>er</sup> Mars : Madame Jeanne OGER veuve BRIAND, domiciliée à la Maison de Retraite,
- Le 16 Mars : L'Abbé Jean Baptiste ROUXEL est décédé au « Cèdre » à Saint Briec,
- Le 29 mars : Madame Yvette GALLAIS veuve MARSOUIN, domiciliée Le cosquer,
- Le 30 Mars : Madame Berthe DONNIO veuve VISDELOUP, domiciliée 3 Route Départementale,
- Le 09 avril : Monsieur Emile LE MARCHAND, domicilié Le Penher,
- Le 16 avril : Monsieur Michael NICHOLAS, domicilié 6 Kermorleven,
- Le 20 avril : Madame Monique BLANCHARD, domiciliée 4 place de l'église,
- Le 27 avril : Madame Marie LAIZET, domiciliée à la Maison de Retraite,
- Le 17 mai : Monsieur Marcel ANDRE, domicilié 4 Kermorleven.
- Le 6 Juin : Madame Marie Reine AMICEL, domiciliée Lotissement de la Butte Morien.

## Calendrier des Festivités du 2<sup>ème</sup> semestre 2016 :

- |                   |               |   |
|-------------------|---------------|---|
| <b>Juillet :</b>  | - Dimanche 3  | Fête de la Rigole organisée par le comité des fêtes,                      |
|                   | - Samedi 30   | Festival organisé par la Troupe « Autres Directions » au Roz à 18 Heures, |
|                   | - Dimanche 31 | Festival organisé par la Troupe « Autres Directions » au Roz à 18 Heures, |
| <b>Aout :</b>     | - Samedi 13   | Arrivée de la Ronde des Vallées dans le bourg,                            |
|                   | - Lundi 15    | Pardon Notre Dame de Lorette,   |
|                   | - Lundi 22    | Concours de boules au Quill'Oust,   |
|                   | - Mardi 23    | Concours de boules au Quill'Oust,   |
| <b>Octobre :</b>  | - Dimanche 16 | Braderie Puériculture à l'Espace Cromlec'h organisée par l'APEL,          |
| <b>Novembre :</b> | - Vendredi 11 | Commémoration de l'armistice de la Guerre 14-18,                          |
|                   | - Vendredi 11 | Repas du C.C.A.S.   |
|                   | - Samedi 12   | Moules Frites de l'Union Sportive de l'Oust,                              |
|                   | - Dimanche 27 | Concours de cartes du Comité des fêtes au Quill'Oust,                     |
| <b>Décembre :</b> | - Dimanche 11 | Spectacle de Noel de l'Ecole à la Salle des Fêtes de Saint-Thélo.         |

## Informations Pratiques :

### Tri des Ordures ménagères :

Dans le cadre de la mise en place du tri sélectif, il vous est possible de venir retirer des sacs jaunes en mairie, le samedi matin durant la permanence des élus de 10 H 30 à 12 H ; ou directement à la CIDERAL durant les périodes d'ouverture.

### Réalisation d'une Page Facebook :

En complément du site internet [www.le-quillio.fr](http://www.le-quillio.fr) , une page facebook a été réalisée afin de communiquer sur l'actualité de la commune. Voici le lien pour y accéder : [www.facebook.com/lequillio22](http://www.facebook.com/lequillio22)

---

## Cet espace est le votre :

Vous avez la parole. Vous pouvez faire part de vos remarques et de vos suggestions en écrivant à :

Monsieur le Maire – Mairie – 22460 LE QUILLIO.

Monsieur le Maire,

.....  
.....  
Nom, Prénom et adresse.....